Image not found or type unknown

Litige entre associés qui ont ouvert une entreprise en Suisse

Par **Vibes**, le **28/09/2015** à **18:36**

Bonjour,

Ma soeur et moi avions créé une société en nom commun en Suisse. La société ne marchait pas très bien. Et quand elle a apprit qu'elle allait perdre son logement en France pour impayés, elle a tout plaqué et est partie en France en utilisant la carte de crédit de la société.
Aujourd'hui, je me retrouve avec ses dépenses qui n'ont rien à voir avec la société.
Que dois je faire ?
Si je porte plainte, est ce que la plainte la suivra en France où elle réside actuellement ?
Je suis perdue, besoin de votre expertise
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés